

Avis concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin

Municipalité
Saint-Antoine-de-Tilly

Scrutin du
2022 10 30
année mois jour

Je, Raphaël Rioux,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
 représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote le jour du scrutin aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE (Numéro)	ENDROIT (Adresse)
1	945 rue de l'église, Saint-Antoine-de-Tilly (Qc) G0S 2C0
2	945 rue de l'église, Saint-Antoine-de-Tilly (Qc) G0S 2C0

B) que ces bureaux seront ouverts :

dimanche :

2022	10	30
année	mois	jour

10 h	20 h
de	à

Signature



Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2022 10 06
année mois jour